



**OFFRE D'EMPLOI**

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT – ÉTUDIANT**

**Profil recherché :**

Nous recherchons une personne audacieuse, souriante, humaine et positive, qui est reconnue pour son savoir-être et qui adhère aux valeurs d'authenticité, de respect et d'engagement.

**Description du poste :**

Sous l'autorité de la Directrice Générale, l'inspecteur en bâtiment effectue, notamment :

- Inspection et suivi des permis et certificats.
- Inspection et contrôle des bandes riveraines et des milieux humides.
- Réception des demandes de permis et des certificats.
- Surveillance du territoire relativement aux règlements d'urbanisme et de nuisance.
- Participation à la gestion des requêtes, des plaintes des citoyens et des dossiers d'infraction.

**Qualifications :**

- Être étudiant au niveau collégial ou universitaire en aménagement et urbanisme.
- Connaissance générale de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur la protection du territoire agricole, la Loi sur la qualité de l'environnement, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le Règlement sur le captage des eaux souterraines et les règlements d'urbanisme.
- Très bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office.
- Maîtrise de la langue française (parlé et écrit). Niveau fonctionnel en anglais constitue un atout.
- Détenir un permis de conduire valide.

**Salaire :** 19,06\$ / heure

**Date approximative d'entrée :** 27 mai 2024

**Poste saisonnier :** 35 heures / semaine

La Ville souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le vendredi 17 mai 2024**, au 50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1, par télécopieur au 418-844-2111 ou par courriel [rh@shannon.ca](mailto:rh@shannon.ca)

Nous remercions tous les candidats qui soumettront leurs candidatures, veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.